



### **NORME AFNOR/ EN 16872**

Notre norme AFNOR élaborée ensemble est publiée. C'est l'aboutissement d'un travail collectif impliquant tous les responsables pédagogiques des enseignements de l'homéopathie en France, toutes options de pratique confondues.

Nous avons répondu ainsi à l'initiative européenne de construire une norme sur la pratique de médecin homéopathe.

Le Comité Européen d'Homéopathie (ECH) présidé maintenant par le Dr Hélène Renoux en est l'organisme promoteur.

Nos buts communs étaient de garantir que l'homéopathie soit exercée par des docteurs en médecine seuls garants de l'approche diagnostique et de la prise en charge des patients.

Le travail que nous avons fait en France dans le cadre de la société savante d'homéopathie, avait déjà permis l'élaboration d'un programme commun aux différentes écoles dans le respect des diverses approches des écoles représentées privées et universitaires.

Pour prendre connaissance de cette norme AFNOR, reportez vous donc à ce lien :

<http://normalisation.afnor.org/actualites/homeopathie-qualification-commune-services-harmonises/>

### **Didier DESWARTE**

Président de la commission A92B, au nom de l'équipe de la commission.